



Principes pour la participation du public

La participation du public est un élément important d'un gouvernement qui se veut efficace, ouvert et transparent. Cette participation revêt des formes multiples allant de la collaboration permanente jusqu'aux vastes consultations publiques sur des enjeux complexes.

Nous nous engageons à démontrer les principes ci-dessous lorsque nous mobilisons le public :

Transparence

Nous communiquons avec les Canadiens les opportunités de participation et les informons du but de la participation et la façon dont leurs contributions seront utilisées.

Qu'est-ce que cela signifierait?

- Nous définissons conjointement des processus de participation avec les intervenants.
- Nous fournissons des renseignements exacts en temps utile.
- Nous veillons à ce que les gens aient suffisamment de temps pour se préparer et participer.
- Nous publions des rapports de synthèse en ligne et, dans la mesure du possible, des contributions en tant que données ouvertes. C'est-à-dire accessibles au grand public.

Pertinence

Nous écoutons et discutons avec les Canadiens intéressés et nous leur posons des questions qui les interpellent. Lorsque nous rassemblons les participants, nous savons sur quoi nous discutons et la portée éventuelle du changement que nous voulons mettre en œuvre.

Qu'est-ce que cela signifierait?

- Nous expliquons comment l'enjeu touche les Canadiens.
- Nous mobilisons le public lorsque nous sommes persuadés qu'il peut influencer sur les décisions.
- Nous mettons en relation les gens concernés par la question en leur offrant des possibilités de participer.
- Nous favorisons un sens commun de l'objectif en vue d'obtenir de meilleurs résultats.

Inclusivité

Nous mobilisons des gens ayant divers points de vue qui tiennent compte de la diversité au Canada. Nous réduisons les obstacles à la participation, qu'ils soient physiques, culturels, géographiques, linguistiques, numériques ou autre. Nous offrons divers canaux et méthodes pour mobiliser le public.

Qu'est-ce que cela signifierait?

- Nous mobilisons dans divers endroits.
- Nous fournissons des renseignements qui sont clairement rédigés dans les deux langues officielles.
- Nous fournissons des renseignements en différents formats et en d'autres langues.
- Nous concevons nos processus en ayant le public cible à l'esprit.
- Nous nous adaptons aux besoins et aux préférences des participants.
- Nous allons là où se déroulent les conversations.
- Nous écoutons sans porter de jugement.
- Nous établissons et entretenons des relations.

Responsabilisation

Nous nous engageons à partager les commentaires recueillis des participants. Nous expliquons nos décisions, y compris la façon dont les contributions ont été utilisées.

Qu'est-ce que cela signifierait?

- Nous rendons compte aux participants aussitôt après nos conversations.
- Nous communiquons avec les participants et les écoutons tout au long du processus.
- Nous engageons des ressources pour l'exécution de nos projets.
- Nous montrons aux participants comment leur temps est précieux en leur indiquant ce qui a changé grâce à leurs contributions.

Adaptable

Nous nous engageons à apprendre et à adapter nos approches. Nous favorisons une culture de participation, de consultation et de collaboration dans l'ensemble de la fonction publique. Nous misons sur nos réussites, nous apprenons de nos échecs et nous partageons nos expériences.

Qu'est-ce que cela signifierait?

- Nous définissons le succès au départ, le mesurons et l'adaptions, au besoin.
- Nous essayons de nouvelles méthodes et de nouveaux outils, afin de déterminer la bonne solution selon le contexte ou les circonstances.
- Nous travaillons avec des experts d'autres secteurs pour en tirer des enseignements et renforcer nos capacités.